

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) administre la plus grande partie du programme canadien d'aide au développement international, dans une centaine de pays. Le Programme de coopération industrielle de l'ACDI appuie les entreprises canadiennes désireuses d'investir, de former des alliances ou de procéder à des transferts de technologies éprouvées en Asie, en Amérique latine, aux Antilles, en Afrique et au Moyen-Orient.

Le Programme de coopération industrielle (INC) de l'ACDI offre un soutien financier aux entreprises canadiennes qui désirent mettre au point une stratégie à long terme de coopération commerciale et entreprendre des études exploratoires dans les pays en développement. Pour satisfaire aux critères d'admissibilité à l'aide financière d'ACDI-INC., les propositions doivent clairement démontrer que le projet aura des avantages sociaux, économiques et industriels pour le pays hôte et pour le Canada. (Ces ententes permettent au pays hôte de profiter de nouvelles technologies, stimulent la création d'emplois et l'expansion du commerce, et favorisent des économies de devises étrangères; d'autre part, elles permettent au Canada de vendre du matériel, des pièces détachées, des services et autres.)

Pour obtenir de l'information sur les biens et services qui peuvent être fournis dans le cadre des projets de l'ACDI, s'adresser à :

Agence canadienne de développement international (ACDI)
Relations externes des Affaires
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4
Téléphone : (819) 997-7775

À suivre ▷